

**COMMUNIQUE DE PRESSE**  
**6<sup>ème</sup> Session du Conseil d'Administration**  
**de l'Agence Nationale pour le Développement de l'Aquaculture**  
**tenue le 29/12/2015 à Rabat**

La Secrétaire Générale du Département de la Pêche maritime Madame Zakia Driouich, a présidé, mardi 29 décembre 2015 au siège de son département à Rabat, la 6<sup>ème</sup> session du Conseil d'administration de l'Agence Nationale pour le Développement de l'Aquaculture, consacrée à l'examen des réalisations de l'agence au titre des exercices 2014-2015, à la discussion de son plan d'action et à la présentation du projet de budget pour l'exercice 2016.

Ce bilan positif présenté par Madame Majida Maârouf, Directrice de l'ANDA, se décline par d'importantes réalisations notamment le lancement de projets pilotes qui auront un impact considérable sur le développement du secteur aquacole. Il s'agit essentiellement du démarrage de la réalisation d'une éclosérie marine nationale de poisson dans la zone de Tahaddart relevant de la préfecture de Tanger-Asilah, de l'installation de fermes aquacoles d'élevage d'algues et de moules respectivement au niveau de la lagune de Marchica et à Ras Kebdana.

Les réalisations concernent également la planification des espaces à des fins aquacoles qui s'est traduite par le lancement le 23 novembre 2015 du premier appel à manifestation d'intérêt de la Région de Dakhla-Oued Eddahab qui figure parmi les projets phares du nouveau modèle de développement pour les Provinces du Sud du Royaume. Pour les autres plans d'aménagement programmés, celui d'Agadir et de la méditerranée sont les plus avancés et dont la mise en œuvre sera lancée à partir du premier semestre de 2016.

Le conseil d'administration a ensuite examiné l'état d'avancement de l'élaboration du code de l'aquaculture, des outils d'appui au développement de la filière aquacole ainsi que le renforcement de la coopération avec plusieurs partenaires nationaux et internationaux.

Les membres du Conseil ont également débattu du plan d'action de l'ANDA pour l'exercice 2016 qui met l'accent sur 4 axes stratégiques importants. Le premier axe porte sur le développement de l'ingénierie aquacole. Les second et troisième concernent la promotion et l'accompagnement de la demande d'investissement en projets aquacoles et le 4<sup>ème</sup> axe concerne l'optimisation et le perfectionnement des systèmes d'information et des ressources financières de l'ANDA.

Après discussion des différents volets de l'exposé de la Directrice de l'ANDA, le Conseil d'administration a procédé à la validation du bilan d'activité, les comptes financiers de l'ANDA de 2014, certifiés sans réserve par l'auditeur externe ainsi que les budgets d'investissement et de fonctionnement au titre de l'exercice 2016.

Madame la Secrétaire Générale a salué les réalisations accomplies par l'ANDA et soulevé l'importance des chantiers lancés pour l'essor de l'activité aquacole au Maroc qui donneront un nouveau souffle au développement du secteur halieutique national.